

raisonnablement directe à travers la chaîne des Selkirks, un exposé de la nature de la section entière des montagnes, depuis le pied des montagnes Rocheuses jusqu'au lac Kamloops, pourra être de quelque intérêt et utilité.

Dans ce rapport sur les études de montagne pour 1881, le major Rogers dit :— " La route choisie pour le tracé remonte la rivière de l'Arc jusqu'à sa jonction avec le creek du Bain ; de là elle remonte le creek du Bain environ 5 milles vers l'ouest ; puis elle court environ un mille vers le sud-ouest jusqu'au lac du Sommet, qui a environ un demi-mille de longueur, dont l'eau se déverse tant vers l'est que vers l'ouest, et qui est situé environ 4 ou 5 milles plus à l'est que la carte ne l'indique comme sommet des montagnes Rocheuses ; ensuite elle descend la branche est de la rivière du Cheval-qui-Rue jusqu'au cours d'eau principal, qu'elle suit jusqu'à la rivière Columbia.

" D'après le résultat de l'étude en tant que faite, je puis sans risque garantir, depuis le sommet jusqu'à la rivière Columbia, une descente offrant une pente qui n'excédera pas 80 pieds par mille, et une rampe encore plus douce en remontant la rivière de l'Arc et le creek du Bain jusqu'au sommet."

Dans son rapport verbal sur cette section, le major Rogers dit qu'il espérait de réduire les pentes à 65 pieds par mille ; et les dernières nouvelles reçues de son premier aide, M. Hurd, indiquent qu'au moins à l'est du sommet les pentes n'excéderont pas 60 pieds par mille.

Dans son rapport sur l'exploration de 1881, le major Rogers dit de plus :— " J'avais fait une reconnaissance depuis Kamloops vers l'est jusqu'au sommet des montagnes Selkirk, et d'après des observations générales et les données barométriques, je puis en toute sûreté dire que la pente n'excédera pas 66 pieds par mille entre Kamloops et la fourche nord de l'Elle-cille-want, et 80 de là au sommet des montagnes Selkirk."

La principale tâche du major Rogers, cette année, était de relier les deux lignes décrites, et c'est ce qu'il a réussi à faire au moyen d'une ligne montant vers l'ouest sur une distance de 20 milles, jusqu'au sommet des montagnes Selkirk, à raison de 105.6 pieds par mille, et descendant le versant occidental avec la même inclinaison sur la même distance—les deux grandes pentes se reliant au sommet par une section comparativement unie d'une longueur de trois quarts de mille.

On peut en conséquence dire sans risque qu'à l'exception de la chaîne des Selkirks, les pentes maximum à l'est du lac Kamloops seront de 80 pieds par mille, avec une forte probabilité qu'elles seront réduites à 66 pieds par mille ; et vu le fait que les pentes raides de la chaîne des montagnes Selkirk sont groupées dans une distance comparativement courte, leur désavantage est très peu considérable comparé à l'abrégement de la distance entière. Je ferai remarquer en même temps que ces pentes de la chaîne des Selkirks ont environ dix pieds de moins que la pente maximum du *Union Pacific Railway*.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

GEO. STEPHEN, président.

L'honorable J. H. POPE, ministre par intérim des chemins de fer et canaux.

P. S. Depuis que ce qui précède est écrit, j'ai reçu du major Rogers une autre lettre datée à la rivière Columbia, le 24 août ; en voici un extrait :—

" J'arrive aujourd'hui d'une excursion dans l'est où j'ai vu tous les partis. Davies est à tracer une ligne magnifique à partir du sommet des montagnes Rocheuses en allant vers l'est. De l'autre côté de la rivière de l'Arc, la pente maximum est de 0.7 par chaîne, ou 37 pieds par mille. Il a tracé environ 25 milles.

" Huson, qui opère depuis le sommet vers l'ouest en descendant la rivière du Cheval-qui-Rue, n'a pas bien réussi ; il n'a tracé qu'environ 3½ milles, et tiré, en outre, qu'environ 15 milles de ligne préliminaire.

" McMillan, qui opère depuis le sommet vers l'ouest, dans le coude de la rivière du Cheval-qui-Rue, trouve une pente de 52.80 et une route favorable. Après les premiers 8 milles, cette route est difficile, ainsi qu'on doit s'y attendre dans une pareille gorge.